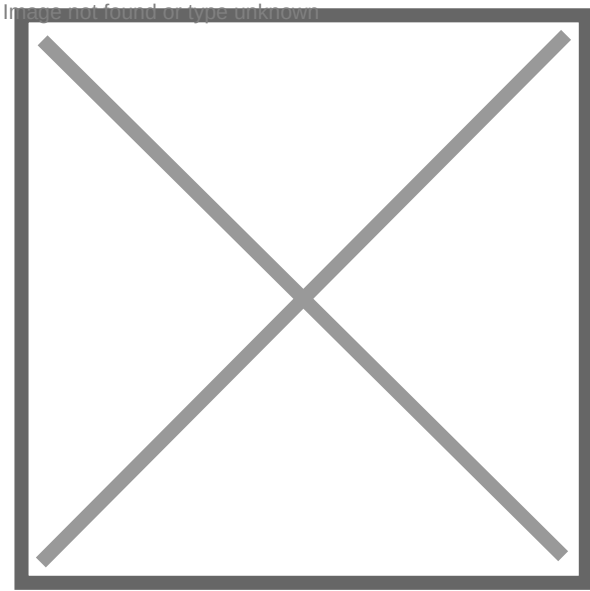




Attribution d un logement hlm

Par **lilou**, le **17/05/2011** à **19:57**

Bonjour,je suis passer en commission et j ai etait accepter pour un logement hlm que on ma proposer et que j ai bien sure accepter en signant le documant q uil falez remettre ,une semaine apres on me rappel en me disant que sois disant la commission s etait tromper et que se logement etait pour uneautre famille,j ai tout de suite compris que c etait pas une erreur mais seulement qu il vouler la proposer a une autre famille qui vouler absolument se logement,on m en a proposer un autre ,mais voila moi c est celui la que je vouler,en plus j ai deja donner mon preavis a mon agence ,j ai descolariser mes enfants pour les inscrire a la nouvel ecole ,j ai commencer a faire mes cartons ,je vouler savoir quel sont mes recours ,ont ils le droit de me reprendre l appartement qu il m avez proposer,que dois faire car j ai rendez vous avec eus demain,merci de me repondre au plus vite merci d avance

Par **corimaa**, le **17/05/2011** à **22:08**

En une semaine vous avez eu le temps de changer vos enfants d'ecole ? Avez vous deja signé le bail ? Versé le depot de garantie ?

Par **lilou**, le **18/05/2011** à **10:07**

non justement je devez le signer cette semaine mais la on vien de me dire que l appartement sera pas pour moi , mes enfants je l est est desinscrit de leur ecole pourles remettre dans cette nouvelle ecole,cdt

Par **corimaa**, le **18/05/2011** à **11:15**

Vous n'auriez pas du changer vos enfants d'école avant d'avoir signé le bail. Tout pendant que le bail n'était pas signé, l'appartement ne vous était pas attribué. rnVous pourrez toujours leur expliquer la situation aujourd'hui lors de votre rdv mais s'ils ne veulent toujours pas vous l'attribuer, prenez l'autre appartement car vous risquez d'être encore plus ennuyé quand le préavis que vous avez donné de votre bail actuel arrivera à terme. Vous vous retrouveriez sans rien

Par **lilou**, le **18/05/2011** à **12:07**

BJR VOILA JE VIEN DE RENTREZ DE SE RENDEZ-VOUS ET FIGUREZ VOUS QUE EN FAITE ILS ETAIT PAS TROMPER LORS DE LA COMMISSION?C EST JUSTE QU IL VOULER LE PROPOSER A UNE AUTRE FAMILLE QUI VOULER CETTE APPARTEMENT ET PAS UN AUTRE EN PLUS DE CA ILS SONT PLUS NOMBREUX QUE MOI ET MA FAMILLE ET ILS VEULENT PA PRENDRE LE T6 MAIS PLUTOT LE T5 QUI ME CONVIENT LE PLUS ,ILS ON VOULUS FAIRE UN ARRANGEMENT,MAIS JE LEUR ET DIT QUE NON LA COMMISSION MA ACCEPTER POUR LE T5 ,ET QUE JE VOULER PAS NON PLUS LACHER CETTE APPARTEMENT ET QU IL AVEZ QU A PROPOSER LE T6 A CETTE AUTRE FAMILLE,ILS M ONT DIT QUE C ETAIT D ACCORD,JESPERE QUIL NE VONT PAS ENCORE CHANGER D AVIS,L APPARTEMENT EST EN TRAVAUX JE DOIS SIGNER LE BAIL LE 14 JUIN ,CDT

Par **corimaa**, le **18/05/2011** à **14:08**

Vu que vous n'avez qu'une promesse orale, j'espère aussi qu'ils vont tenir leur parole. Mais logiquement, si l'autre famille est plus nombreuse que vous, elle devrait avoir le T6 et vous le T5. Le fait que vos enfants sont déjà inscrit à l'autre école devrait aussi peut être peser sur la balance. rnRappelez les à la fin du mois, histoire qu'ils vous rassurent que cet appartement vous est toujours bien réservérnPS (n'crivez pas en majuscules)

Par **LILOU**, le **20/05/2011** à **10:47**

bonjour ,merci de votre reponse je vous direz ce qu il en est ,cordialement